



Les Aires Educatives



J'ai décidé de me lancer

- Pour cette année inscription du 1 er juin 2025 au 3 octobre 2025
- Au-delà, mon projet peut prendre forme sur cette année 2025-2026 et je monte un dossier pour la rentrée 2026-2027

Des données à prendre en compte :

- Projet avec un programme sur 2 années minimum (reconductible par la suite) en lien avec les programmes
- 10 demis journée d'intervention de la structure accompagnatrice (sur le terrain ou en classe)
- Sortie sur le terrain au moins 3 fois par an

Etape 1

1. Trouver le lieu (en dehors de l'école ou de l'établissement) taille minimum de terrain au moins 20ares
2. Trouver la structure accompagnatrice
3. Définir la/les classes (au moins une classe par an)
4. J'identifie les moyens dont je vais avoir besoin : matériel, interventions

Etape 2

- Entrée dans la démarche SAGAE : <https://sagae.ofb.fr/>
- Je m'inscris sur l'application pour le suivi de mon projet par l'OFB
- Mon binôme de base est bien identifié
 - L'enseignant
 - Le référent = structure accompagnatrice

Etape 3

- Je liste un plan de financement pour évaluer les besoins financiers et les répartir
- J'inscris mon projet sur la trousse à projet pour les demandes de subventions <https://trousseaprojets.fr/website/pages/2-decouvrir-la-trousse-a-projets>
- Je me prépare à remplir le dossier : Qui sommes-nous ? le projet, quels sont nos partenaires ? pourquoi avons-nous besoin de vous ? en conclusion

J'ai besoin d'informations supplémentaires : je peux me rendre sur le site de l'OFB

<https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Campagne de financement 2025

Depuis le 1^{er} juin, les écoles et établissements scolaires qui souhaitent se lancer dans le dispositif aires éducatives peuvent réaliser leurs demandes de financement pour conduire leur projet sur deux ans.

[> En savoir plus](#)

> Téléchargez les livrets d'accompagnement et les chartes des aires éducatives :

- [Présentation de la démarche Aires éducatives](#)
- [Charte aire éducative](#)
- [Le guide méthodologique](#)
- [Les aires éducatives pour les financeurs](#)
- [Les aires éducatives pour les collectivités](#)

> Contactez la cellule nationale de l'OFB ou le groupe régional aires éducatives pour vous faire accompagner : aireseducatives@ofb.gouv.fr

> [Découvrez des témoignages et des informations complémentaires](#)